

FONDATION ARMAND-FRAPPIER

Bourses pour congrès hors Québec

Concours 2018

Règlements

Date limite : **8 juin 2018**

FondationAFrappier.ca | www.iaf.inrs.ca

NOUVEAU : expédiez votre candidature par courriel seulement à : recrutement@iaf.inrs.ca
Consultez les détails à la fin des règlements.

À propos du concours

Le concours de bourses congrès hors Québec poursuit l'objectif de permettre à des étudiants de l'INRS- Institut Armand-Frappier de participer à un congrès hors de la province de Québec, en défrayant une partie de leurs frais de transport et d'hébergement. **Pour les fins du présent concours, le congrès doit avoir lieu entre le 1^{er} novembre 2017 et 31 octobre 2018.**

Nombre de bourses offertes

Le nombre de bourses ne peut être annoncé au moment de l'ouverture du concours. À titre indicatif, six (6) bourses ont été décernées l'an dernier. Dans la mesure du possible, une seule bourse sera octroyée par laboratoire.

Comité de sélection

Le comité de sélection est composé de deux professeurs et de deux étudiants de l'INRS-Institut Armand- Frappier.

Critères d'évaluation en ordre d'importance

1. Candidat n'ayant jamais bénéficié de cette bourse
2. Candidat étant à sa dernière année d'études et n'ayant jamais participé à un congrès hors Québec durant le programme visé
3. Valeur scientifique du dossier et du congrès
4. Candidat n'ayant jamais participé à un congrès hors Québec

Dans le cas de dossiers *ex aequo*, le meilleur profil académique sera privilégié.

Règlements du concours

Conditions d'admissibilité

Pour être éligible au concours, l'étudiant doit:

- poursuivre à temps plein un programme de maîtrise ou de doctorat au Centre INRS Institut Armand-Frappier;
- participer activement au congrès en réalisant une présentation orale ou une communication par affiche.

Il est entendu que:

- un dossier incomplet sera automatiquement rejeté;
- la bourse ne peut être cumulée avec d'autres bourses de voyage (ex : Travel Award).

Valeur des bourses

Le montant des bourses «Congrès Armand-Frappier» est de 500 \$, un maximum de 4 bourses seront remises en fonction du rendement financier du fonds qui les financent.

Une autre bourse d'une valeur de 1 000 \$ sera attribuée à l'étudiant dont le dossier aura été jugé comme étant le meilleur par le comité d'évaluation.

Documents requis

Au moment de la demande, le candidat doit fournir les documents suivants:

- formulaire de demande de bourse complété;
- titre et résumé de la présentation dans la langue soumise au congrès;
- titre du congrès en français
- lettre de motivation de l'étudiant (maximum 30 lignes);
- liste des réalisations scientifiques (maximum 3 pages) :
 - articles publiés et soumis (auteurs, titre, périodique et références si déjà publiés, copies des lettres d'acceptation si sous-pressé, accusés de réception si article soumis)
 - communications (orales ou par affiche, et **précisez si vous étiez présent au congrès**)
 - description des stages et expériences pertinentes
- page frontispice de la documentation officielle sur le congrès;
- lien vers le site web présentant le congrès;
- preuve d'inscription au congrès;
- fournir l'acceptation du résumé de la présentation (abstract) pour le congrès, si disponible
- relevés de notes universitaires de maîtrise et baccalauréat (un relevé de notes universitaire non officiel est acceptable);
- liste de bourses et prix reçus.

Le candidat retenu par le jury devra, pour recevoir sa bourse, fournir les documents suivants à la Fondation :

- copie des documents d'admission au congrès et autres pièces justificatives (inscription, adhésion (*membership*), bourse de voyage, etc.)
- pièces justificatives des frais encourus lors du Congrès (reçu billet d'avion, hôtel, etc.)

Dépôt des candidatures

Date limite

Les dossiers doivent être déposés au plus tard le **vendredi, 8 juin 2018**. Aucun dossier ne sera accepté après la date de clôture du concours.

Faire parvenir votre dossier à : recrutement@iaf.inrs.ca

Indiquez « **Concours de bourses congrès hors Québec** » dans le titre ou le corps de votre courriel

Mettez tous vos documents dans un même fichier de type « pdf » si possible.

Si vous ne pouvez utiliser le courriel, remettre 1 original et 3 copies du dossier par la poste ou messagerie :

Fondation Armand-Frappier
Concours 2018 - Bourses Congrès Hors-Québec
INRS-Institut Armand-Frappier
a/s Comptoir MultiServices, Édifice 18
531, boul. des Prairies, Laval, QC H7V 1B7

Télécopieur : (450) 686-5501